

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
10 h. 27 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 8 h. 15^m matin.

Cahors, le 23 Mai.

Ainsi que nous le prévoyons, et grâce à l'influence des ambassadeurs français et anglais, la Turquie a renoncé à toute ingérence dans les affaires égyptiennes.

Elle s'en tiendra aux manifestations platoniques que nous avons signalées, « elle s'abstiendra de tout armements et d'envois de vaisseaux de guerre en Egypte. »

On avait également parlé d'une conférence européenne, pour régler cette question égyptienne.

Tous ces bruits sont faux, et M. de Bismark n'est aucunement disposé à s'opposer à la démonstration navale qui a lieu en ce moment dans les conditions que nous venons d'exposer, la question se simplifie notablement, et l'attention publique va pouvoir se porter plus exclusivement sur les négociations engagées au Caire entre les représentants des deux puissances alliées et le gouvernement égyptien.

Les dernières nouvelles parvenues, indiquent comme étant particulièrement réclamées par les consuls, les deux points suivants :

- 1^o Retraite du ministère actuel ;
- 2^o Bannissement d'Arabi-Pacha et deses principaux adhérents.

Ces deux demandes indiquent assez que les plénipotentiaires européens refusent de traiter avec le gouvernement du Caire tel qu'il est composé.

COMMISSION DU BUDGET

rendu vendredi à la commission du budget pour défendre les crédits de son ministère pour 1883. M. Jules Ferry est entré dans l'examen détaillé de tous les chapitres au cours de cette conférence qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Dans ce long exposé nous ne relèverons qu'un fait qui paraît devoir produire un effet considérable sur notre situation financière. Le ministre a déclaré qu'à l'époque où il avait dressé son projet de budget pour 1883, il n'avait pas pu y comprendre certaines demandes de crédits qu'il va être obligé de formuler par voie d'addition.

Ces demandes de crédits qui ne peuvent être évitées, sont la conséquence obligée des nouveautés de l'enseignement primaire.

Le ministre va demander 12 millions pour régularisation du traitement des instituteurs existants. Trois millions pour assurer le traitement de nouveaux instituteurs à créer. Quatre millions pour instituer les écoles maternelles. Douze millions pour servir les intérêts et l'amortissement de la nouvelle dotation de 350 millions qu'il compte demander pour la Caisse des lycées et écoles. C'est donc une somme nouvelle de 31 millions qui va venir s'ajouter au budget de 1883 et dont la moitié au moins commencera à peser sur le budget de 1882.

Or, le projet de budget de 1883, tel qu'il a été présenté à la Chambre, ne comporte qu'un excédant de deux millions des recettes sur les dépenses. Il va donc se trouver en déficit de 29 millions.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 mai.

Le projet relatif à l'organisation des conseils cantonaux. Le projet est renvoyé à la commission de la loi municipale.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1870.

M. Balthaut, rapporteur, explique que les retards subis par les comptes de 1870 sont dus à des circonstances exceptionnelles. C'est seulement à la fin de 1876 que la Cour des Comptes a pu terminer son travail. La dissolution de la Chambre vint bientôt interrompre les travaux de la commission parlementaire et le rapport n'a été déposé qu'en 1879. Mais la précédente législature a pris fin avant qu'un vote fût intervenu ; la nouvelle commission, saisie des comptes de plusieurs années, a cru devoir hâter le débat en ce qui concerne les comptes de 1870. Elle a en sur tout à se préoccuper de la question mili-

Les récriminations contre le passé seraient stériles.

La commission des comptes n'a pu calculer la dépense réelle sur les chiffres des effectifs déclarés présents en 1870. Les pièces manquaient.

M. d'Audiffret-Pasquier, dans un rapport à l'Assemblée nationale, a indiqué la difficulté : « La Cour des Comptes, dit-il, pourrait seule connaître la vérité par les pièces comptables. Et ces pièces comptables la Cour des Comptes ne les a pas eues. »

La Cour des Comptes a fait toutes les vérifications qui demeuraient possibles et la Chambre peut voter sur son rapport. Mais elle a dû renoncer à vérifier les chiffres des effectifs.

En résumé, la commission se déclare impuissante à faire une vérification sérieuse.

La Chambre a un devoir à remplir envers le pays et envers l'armée. Sans récriminer contre le passé, il faut veiller à ce que les désastres passés ne soient pas une leçon perdue. (Applaudissements.)

L'ensemble du projet est voté par 390 voix contre 59.

La première délibération sur le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire privé est ajourné à lundi, le rapporteur s'étant trouvé subitement indisposé.

SÉNAT

Séance du 20 mai.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un sénateur inamovible en remplacement de M. Bertauld, décédé.

Suffrages exprimés, 162.

Ont obtenu :
M. Dietz-Monin..... 159 voix.
Divers..... 5

M. Malens demande, au nom de la commission des finances, le renvoi à la commission spéciale déjà nommée, du projet de loi relatif à la démolition des ruines des Tuileries.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion relative à la réforme du code d'instruction criminelle.

Le débat s'ouvre sur l'article 139 ainsi conçu : « Si l'inculpé est détenu, il peut, aussitôt après la première comparution, communiquer librement avec son conseil, à moins qu'il n'y ait interdiction de communiquer dans les termes de l'article 114. »

M. Grandperret présente un amendement destiné selon lui, à limiter l'intervention de l'avocat, dans des bornes qui ne sauraient être franchies, sans danger pour la chose publique ; il insiste sur les inconvénients que présentent la présence du conseil aux premiers interrogatoires et le rétablissement de la chambre du conseil.

M. Bérenger combat l'amendement de M. Grandperret.

L'orateur définit l'interrogatoire, son caractère et son mode ; il en fait l'histoire depuis 1536 ; il précise son caractère inquisitorial dans le passé. Aujourd'hui l'interrogatoire est à la fois un moyen d'information et un moyen de défense, il faut lui laisser ces deux caractères et c'est ce que fait avec sagesse le projet de la commission.

M. de Gavardie demande le renvoi de la discussion à lundi.

Le renvoi est prononcé.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(72) du 23 Mai 1882.

LE MYSTÈRE DE MONTROYAL

Par Ernest PASQUÉ.

Le seigneur de Beuren était donc pour le monde extérieur comme s'il n'existait point ; il était pour ainsi dire enterré vivant au fond de son riche domaine.

Mais un jour vint où le château devait devenir plus désert encore.

Quand Ammi eut quatorze ans et qu'elle eut fait sa première communion à l'église du village voisin, le comte de Beuren apporta subitement une profonde modification dans les occupations de la petite Ammi.

La vieille femme, qui jusqu'alors avait pris soin de la jeune fille, dut quitter le château, et jamais Ammi ne la revit.

Les visites de Catherine cessèrent et l'enseignement du curé égalément.

Le comte conduisit la jeune fille dans une grande salle demeurée close jusqu'alors ; de tous côtés s'élevaient contre les murs de magnifiques rayons chargés de livres richement reliés, de toute grandeur et de tout format : tout cela ap-

partenait désormais à la jeune fille.

Elle fut agréablement surprise et se fit une vraie joie de feuilleter tous ces beaux livres.

En compagnie de son fidèle Riedel, elle se mit au siôt à épousseter ces reliures couvertes de poussière, et elle dévora avec une curiosité toute juvénile le contenu des beaux livres dorés. Elle sentit moins l'absence de ses deux compagnes, du moins les premiers jours, car au bout de peu de temps, les plus belles histoires furent incapables de combler le vide que l'absence de Catherine et de Marie avait fait autour d'elle.

Souvent, elle s'asseyait, triste et pensive, à sa place favorite dans le parc et se laissait aller à de vagues rêveries, et son beau visage se couvrait d'un voile de tristesse et son attendrissement allait parfois jusqu'aux larmes.

Le carmin de ses lèvres, l'éclat de ses joues s'altérèrent peu à peu, pâlirent, et bientôt elle pa ut toute transformée.

Riedel l'observait souvent, et quand il la surprenait rêvant et pleurant, il savait trouver des paroles tendres et consolantes.

La triste jeunesse d'Ammi lui inspira une profon le pitié et il résolut de lui procurer des distractions.

Un jour qu'il l'avait vue plus triste, plus languissante encore que de coutume, il s'était doucement approché d'elle et, souriant tendrement, il lui avait dit d'un air de mystère :

— Levez vous, Mademoiselle Ammi ; il ne faut pas que la rose se fane à l'ombre !

Et précédant la jeune fille qui obéissait machinalement à l'invitation de son bon Riedel, il

se dirigea vers un pavillon caché au milieu des haies, inaccessible à la vue, et, en ouvrant la porte il indiqua à Ammi, surprise, des habits de paysanne étendus sur l'un des meubles.

— Echangez vos habits contre ceux-là, mademoiselle ; je vous attendrai jusque-là devant la porte.

Ammi obéit et, peu après, elle reparut, entièrement travestie en paysanne.

Riedel alors la conduisit à travers le parc, jusqu'à la petite porte de sortie.

La cloche, qui eût pu les trahir, avait été préalablement entourée d'une grosse toile qui en éteignit le son et, en un instant, ils se trouvèrent en liberté.

Ammi sauta de joie en se sentant en plein air et se jetant au cou du brave homme elle lui témoigna par des larmes sa sincère reconnaissance.

A quelque distance paissait un troupeau de moutons ; tout près se trouvaient deux chevaux, vigoureux bêtes, que Riedel menait promener chaque jour afin de leur donner un peu de mouvement, vu que leur maître ne les montait jamais.

Moutons et chevaux étaient gardés par un digne vieillard à la barbe blanche ; Ammi le connaissait bien : c'était le brave Grates qui autrefois la rencontrait presque tous les jours, quand elle se rendait chez le curé prendre ses leçons.

Le vieillard ne parut nullement surpris, il sourit d'un air affable à la belle jeune fille et l'aida avec des prévenances infinies à monter l'un des deux chevaux.

On se mit en marche. Pendant un certain temps on descendit la côte.

Les deux voyageurs arrivèrent enfin à un vieux mur presque tombé en ruines.

une accusation contre lui devant son propre tribunal et je suis curieux de savoir sur quel article de loi il se fondera pour s'arroger le droit de pénétrer chez son voisin. Mais après tout, à quoi bon?... ne suis-je point ici seigneur et maître?... Je saurai bien empêcher le premier venu de pénétrer chez moi et l'empêcher, toi, d'entretenir à mon insu des relations avec des étrangers, sans doute pour me trahir !

Il continua, s'exaltant de plus en plus ; il ne se contenait plus, les derniers mots lui avaient évidemment échappé.

Il se leva et se dirigea vers Ammi, pâle et presque morte de frayeur, puis il étendit les bras comme s'il eût voulu terrasser la pauvre enfant.

— Père !... s'écria-t-elle.

— Je ne suis point ton père ! fut la réponse, inconsciente sans doute, du seigneur de Beuren.

La jeune fille ne parut point s'étonner ni s'attrister outre mesure à cette révélation inattendue.

Elle répondit d'un ton fort calme :

(A suivre)

Informations

Le Président de la République a remis samedi, avec le cérémonial ordinaire, la barette de cardinal à l'archevêque d'Alger, qui a prononcé un discours dans lequel il a associé naturellement le rôle de la France dans le monde à sa qualité de nation très chrétienne. Mgr a terminé en exprimant l'espoir que la France « restera, malgré tout, la grande nation ; c'est-à-dire la nation choisie par Dieu pour faire triompher dans le monde les grandes causes de l'humanité, de la vérité, de la justice. »

L'ESCADRE ANGLO-FRANÇAISE A ALEXANDRIE.

L'escadre anglo-française est arrivée samedi matin, à 6 heures sur la rade d'Alexandrie. Cette escadre se compose de six bâtiments de guerre : trois français commandés par l'amiral Conrad ; trois anglais commandés par l'amiral Seymour.

Les deux divisions sont placées sous le commandement de l'amiral anglais qui est vice-amiral de toutes les mesures à prendre.

Deux dépêches venues le 21 d'Alexandrie annoncent que le calme s'est rétabli au Caire ; bon nombre de familles qui s'étaient réfugiées à Alexandrie sont rentrées dans la capitale.

Alexandrie, 20 mai.

A l'arrivée des escadres anglaise et française, des salves ont été échangées entre les vaisseaux et les forts. Les canonnières françaises gardent les principaux points du canal de Suez.

AFFAIRES D'ALGÉRIE.

Le gouvernement a reçu d'Algérie la nouvelle suivante :

Quelques jours après l'affaire du Chott Tigri, les dissidents s'étant rapprochés de nos postes. Nos colonnes frontalières ont dû sortir contre eux. Celles du colonel Nézier et du commandant Marmet, en combinant leurs mouvements, ont réussi à joindre l'ennemi, qui, plusieurs fois culbuté, a dû fuir précipitamment sur la route de Tafilalet, abandonnant entre nos mains ses morts et ses blessés, 200 tentes, des troupeaux et enfin le convoi indigène enlevé à la mission topographique.

Le projet relatif à la création d'une mairie centrale de Paris est toujours devant le conseil des ministres. MM. Floquet et Camescasse ont été entendus jeudi à ce sujet.

Deux systèmes sont en présence :

Le premier, pour lequel s'est prononcé le préfet de la Seine, et qui est accepté par le ministre de l'intérieur, consiste à augmenter le nombre des conseillers généraux suburbains et à maintenir les deux préfetures.

Le second consiste à créer deux assemblées, l'une départementale, l'autre communale ; mais dans ce cas, les services de la préfecture de police seraient soumis, partie au préfet de la Seine, partie au maire de Paris.

M. Camescasse s'est prononcé contre tout partage des attributions actuellement dévolues au préfet de police, dont il juge au contraire opportun de fortifier l'autorité.

LA RÉFORME DE LA MAGISTRATURE.

C'est aujourd'hui mardi que commence devant la Chambre la discussion sur la réforme de la magistrature.

On sait qu'aux termes du projet de garde des sceaux, le service des tribunaux jugeant en moyenne moins de 250 affaires par an est confié aux magistrats d'un tribunal voisin. Ces magistrats viennent, à des périodes déterminées, rendre la justice dans le tribunal d'arrondissement, qui, ainsi annexé au point de vue du personnel, conservera néanmoins sa compétence et son ressort particulier.

Sur les 359 tribunaux d'arrondissement existant actuellement en France, il y en a 166 qui rendent moins de 250 jugements contradictoires par an et auxquels, dès lors, le projet de garde des sceaux serait applicable, le tribunal de Gourdon serait de ce nombre.

LA CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE D'ORLÉANS.

A sa dernière réunion, le conseil des ministres a reçu communication du texte définitif de la convention avec la Cie d'Orléans, signée hier et qui va être déposée aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

Aux termes de cette convention, la Cie se charge de la construction de 600 kilomètres de lignes nouvelles et reçoit de l'Etat, comme Cie fermière, pour les exploiter, 800 kilomètres de chemins de fer construits par l'Etat. La Cie s'engage à une réduction de 7 0/0 sur les tarifs de grande vitesse qui déterminera une réduction équivalente de l'impôt de l'Etat, sous réserve d'une réduction plus grande, quand l'Etat en aura, lui-même effectuée une plus considérable. Par contre, l'Etat garantit la Cie contre tout rachat pendant quinze ans.

D'après les bruits qui ont circulé au Palais, l'instruction ouverte sur les causes de la mort de M. Henri Giffard aboutirait à une ordonnance de non-lieu. Non seulement la mort de M. Giffard s'explique naturellement par le suicide, mais les valeurs de sa succession se retrouvent à peu près : on a déjà mis la main sur près de dix millions. M. Giffard donnait beaucoup d'argent, et que depuis plusieurs années il se détachait pas les coupons des obligations qu'il possédait.

L'UNION DES GAZ.

Parmi les valeurs industrielles, il n'y en a pas de meilleures que les actions des Sociétés de gaz. Ces actions constituent un placement à la fois solide et rémunérateur, et elles sont recherchées à l'égal de celles des Compagnies de chemins de fer, et même de la Banque de France.

Au prix où ils sont cotés, les titres de la Compagnie parisienne du gaz et de différentes Compagnies de province donnent un revenu de 4 à 4 1/2 0/0 environ.

Trouver des actions d'une Compagnie similaire, tout en ayant des chances de plus-value considérables, c'est une occasion trop favorable pour que nous ne nous empressions pas de la signaler à nos lecteurs.

Ces actions sont celles de l'Union des Gaz que la Banque nationale et la Société nouvelle offrent au public au prix de 1,025 fr.

La Compagnie de l'Union des Gaz, fondée en 1855, s'est transformée en Société anonyme en 1874.

Les usines à gaz qu'elle possède sont celles d'Albi, Beauchaire, Cette, Nîmes, Roanne, Rueil et ses annexes, Tarascon, Vienne, en France, — Strasbourg et ses annexes, Schiltigheim, en Alsace, — Alexandrie, Gènes et ses annexes, Milan, Modène, Parme, Sestri, à l'étranger.

Depuis 1874, ses recettes ont toujours été en augmentant. Il en a été de même de ses dividendes, qui se sont élevés successivement de 37 fr. 50 à 55 fr. Mais là ne doivent pas s'arrêter ses progrès. Pour l'exercice actuel un dividende de 66 fr. est doré et déjà acquis, sans parler d'une somme de 500,000 fr. au moins qui sera reportée à nouveau au compte de profits et pertes.

Pour les années suivantes la progression des recettes, et, par suite, des dividendes, est assurée par l'extension même des affaires sociales. Dans les villes que dessert l'Union des Gaz, l'emploi du gaz est encore limité presque exclusivement à l'éclairage. Avec le temps, on l'appliquera au chauffage des appartements, aux usages domestiques, et on l'utilisera comme force motrice, ainsi que cela a lieu à Paris. La Compagnie atteindra de ce chef un développement certain et considérable, en dehors même de l'augmentation de l'éclairage des rues, des édifices publics, des cafés, des magasins, etc.

La Compagnie de l'Union des Gaz a donc devant elle le plus grand avenir. Les actions, au prix où les cèdent et la Banque nationale et la Société nouvelle, constituent le plus sûr et le meilleur placement que l'on puisse faire. Elles valent, en réalité, dès à présent, 1,500 fr. Au prix, en effet, et pour un dividende de 65 fr. — dividende minimum, comme nous venons de le voir — leur revenu ressort encore à peu près de 4 1/2 0/0, soit au taux des valeurs de premier ordre auxquelles on peut les comparer.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs à profiter de l'offre qui leur est faite par la Banque nationale et la Société nouvelle. Avant la crise, au commencement de janvier, les actions de l'Union des Gaz se négociaient couramment de 1,220 à 1,250 fr. Il est certain, en présence des résultats constatés depuis cette époque, que non-seulement elles reviendront rapidement à ces cours, mais encore qu'elles ne tarderont pas à les dépasser de beaucoup. Même à leur prix réel de 1,500 fr. elles seront bonnes à conserver en portefeuille, parce qu'il sera difficile de les

remplacer par des titres ayant encore devant eux une perspective de hausse plus certaine et plus large.

Le nombre d'actions de l'Union des Gaz que la Banque nationale et la Société nouvelle peuvent mettre à la disposition du public n'est que de 3,000. Les demandes dépasseront certainement ce chiffre. Nous insistons à nouveau auprès de nos lecteurs pour qu'ils ne laissent pas échapper l'occasion d'un placement aussi favorable et pour qu'ils s'empressent, dans leur intérêt, d'adresser leurs ordres à l'une des deux Sociétés. Nous ferons connaître dans un prochain article les conditions de cette opération qui est, incontestablement, une des meilleures que l'on ait pu offrir depuis longtemps à l'épargne.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

Le règlement des boucheries et des boulangeries a été affiché hier en ville par les soins de M. le Maire.

Le public sera désormais fixé sur la matière et pourra défendre ses intérêts.

Dans cette question si importante et si brûlante, M. le Maire de Cahors a fait énergiquement son devoir. Il est resté sourd à toutes les récriminations intéressées, n'ayant en vue que l'intérêt du plus grand nombre. Nous l'en félicitons.

AVIS.

M. le commissaire de police informe le public qu'un agent stationnera tous les jours dans la rue des boucheries et sur la place du marché afin d'assurer l'exécution rigoureuse des règlements municipaux sur la vente de la viande et du pain.

Les travaux de la gare de Cahors marchent avec la plus grande activité. Les fondations de 25 mètres de hauteur, sur lesquelles est établie pour 18 locomotives. Sur l'aile droite sont placés les ateliers de réparations. Sur la gauche les logements des chefs et sous-chef de dépôt, le dortoir des machinistes, les magasins, etc.

Un mouvement incroyable anime ce chantier. Les locomotives de l'entreprise transportent sans trêve les matériaux. C'est l'activité humaine dans sa plus intéressante affirmation.

Il est bon de mettre en garde les nombreux visiteurs des chantiers de MM. Arbouin, contre le danger auquel ils s'exposent en s'aventurant trop près des rochers que l'on enlève à force de dynamite. Les éclats de mine sont souvent projetés à une grande distance et un accident serait bientôt arrivé si l'on ne redoublait de précautions.

La santé de M. Roques se rétablit peu à peu. L'honorable sénateur a pu, dimanche matin, partir pour Labergade.

Notre compatriote, M. Ruelle, chef de bataillon du génie, a été promu, dans la même arme, au grade de lieutenant-colonel.

Par arrêté, en date du 15 mai 1882, M. Verdié, surnuméraire de l'enregistrement de Gourdon, a été nommé surnuméraire à Cahors.

On s'occupe beaucoup, en ce moment, à Sarlat, des fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle ligne de chemin de fer. Une commission a été formée et elle s'est partagée en sous-commissions chargées, la première des achats, la seconde du banquet, la troisième de la décoration générale, la quatrième des illuminations et du feu d'artifice, la cinquième du bal.

M. le préfet du Lot a donné un témoignage public de satisfaction aux sieurs Alaux (Joseph), cordonnier, et Méridet (Célestin), sabotiers, domiciliés de la ville de Cahors, en raison du dévouement dont ils ont fait preuve, le 29 janvier dernier, en portant secours à une fille âgée de 9 ans, dont les vêtements avaient pris feu, et qui aurait péri sans leur intervention.

La mort vient de frapper, dans une chaumière de Léobard, une centenaire du nom de Marie Petit. Cette femme était âgée de 102 ans.

Par décision ministérielle du 6 mai 1882, les sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent, qui ont accompli dans l'armée active et sa réserve le temps de service exigé par la loi, sont passés dans l'armée territoriale et ont été affectés aux régiments ci-après désignés savoir :

- 130^e régiment : MM. de Witt, du 2^e régiment de ligne ; de Labarrière, Bonnard, Sossial, Marres, du 20^e régiment de ligne.
- 131^e régiment : MM. Brocq, Billières, du 9^e régiment de ligne ; Lavigne du 20^e de ligne.
- 132^e régiment : M. Marty, du 20^e de ligne.

Les examens du 2^e degré pour l'admission au grade de conducteur des ponts-et-chaussées seront passés à Agen, le 29 août prochain, pour les départements de Lot-et-Garonne et du Lot.

TOULOUSE. — La pétition suivante se signe en ce moment dans les principaux cafés, chez les libraires, les marchands de musique, au cercle de la presse et au cercle artistique ; elle est adressée au Conseil municipal :

« Les soussignés, habitants et électeurs de la ville de Toulouse, estiment que l'opéra doit être représenté sur la scène du Capitole et vous prient de voter à cet effet, les fonds présumés nécessaires. »

Des taches phylloxériques ont été observées aux portes de Toulouse, sur le territoire de la commune essentiellement viticole de Cognanse.

AVIS. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 11 mai 1882, il sera ouvert, à Paris, dans une des salles de la Bibliothèque de l'Arsenal, une session d'examen pour l'obtention du certificat des bibliothécaires de Bibliothèque dans des Facultés des départements.

Cette session s'ouvrira le 27 juillet prochain.

Des registres destinés à l'inscription des candidats seront ouverts au secrétariat des diverses académies, le 25 mai. Ils seront clos irrévocablement le 24 juin, à 4 heures.

Les candidats en s'inscrivant, devront déposer :

- 1^o Leur acte de naissance et les diplômes dont ils sont pourvus ;
- 2^o Une note présentant le résumé de leurs travaux antérieurs, le relevé des services rendus et l'indication des langues qu'ils connaissent.

L'examen consiste en deux épreuves :
1^o Une composition française sur une question de bibliographie ;
2^o Le classement de quinze ouvrages traitant des matières diverses et appartenant aux différentes époques de l'imprimerie.

Cette dernière épreuve comprend les opérations déterminées par l'instruction générale du 4 mai 1878, savoir :

- 1^o Le numérotage ;
- 2^o L'inscription au registre d'entrée-inventaire ;
- 3^o L'inscription au catalogue méthodique ;
- 4^o L'inscription au catalogue alphabétique.

Les candidats devront justifier, au cours de leurs épreuves, de la connaissance qu'ils auront déclaré avoir des langues anciennes et des langues étrangères.

Un de nos concitoyens, dit le *Mémorial Arthésien*, avait remarqué qu'une hirondelle était revenue à son nid de l'an dernier avec un petit ruban rose attaché à l'une de ses pattes. Il voulut s'expliquer ce petit phénomène. Il attendit la nuit et prit l'oiseau.

Le ruban rose portait cette inscription :
« Le bonjour à mes amis de France, Joseph Cardon. Tunis, 25 avril. »

Ainsi, une hirondelle partie de Tunis le 25 avril, serait arrivée à St-Omer le 26.

L'ÉLÉPHANT DU JARDIN DES PLANTES

L'éléphant mâle du Jardin des Plantes est mort. Comme nous l'avions déjà annoncé, c'est à la suite des rhumatismes qu'il avait contractés cet hiver que l'énorme pachyderme a succombé.

Compte départemental de l'exercice 1879. — Règlement définitif.

Au nom de la même commission, M. Lachèze propose de donner acte à M. le Préfet de la communication du décret, en date du 5 avril 1882, qui détermine les résultats définitifs du compte des recettes et des dépenses départementales pour l'exercice 1879. Acte est donné.

Imposition extraordinaire de 2 cent. 50, votée par le Conseil général. — Affectation.

Le même rapporteur propose d'affecter le montant de l'imposition extraordinaire de 2 cent. 50 votée par le Conseil général dans sa dernière session, à une subvention spéciale pour chemins vicinaux de toutes catégories. Adopté.

Indemnité de 300 fr. au chef de comptabilité des bureaux de la Préfecture.

M. le comte Murat, rapporteur de la commission des finances, propose d'adopter les conclusions du rapport d'indemnité de 300 fr. au chef de comptabilité des bureaux de la préfecture. Cette somme de 300 fr. serait prise pour l'année courante sur la réserve pour dépenses imprévues. Adopté.

Chemin vicinaux. — Transformation de la prestation en centimes. — Nomination d'une commission.

Le même rapporteur donne lecture de la circulaire de M. le Ministre de l'intérieur, relative au projet de loi tendant à modifier la loi du 21 mai 1836, en ce qui concerne la prestation applicable aux chemins vicinaux.

La commission, dit M. le rapporteur, a pensé que le temps faisait défaut pour consacrer une étude suffisante aux questions très complexes soulevées par les propositions qui lui étaient soumises. Une partie des documents qui lui eussent été nécessaires pour se former une opinion précise n'avait pu, d'ailleurs, être mise sous ses yeux. On pourrait cependant conclure d'un travail fait par M. le directeur des Contributions directes du département que les résultats constatés dans un groupe de trois communes présentant une situation différente ne semblaient pas favorables aux modifications à introduire dans le régime des prestations. Dans ces trois communes, en effet, et quelles que fussent les catégories dans lesquelles on rangeait les contribuables, l'application d'un tarif spécial produisait une différence en moins sur les ressources actuelles.

En conséquence, la commission a pensé que des informations nouvelles lui étaient indispensables, et elle propose de constituer la commission de permanence en commission spéciale qui étudierait les nouvelles combinaisons soumises à l'examen du Conseil général, et qui serait chargée de lui faire ultérieurement son rapport.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées. Route départementale n° 8. — Amélioration de la traverse de Salviac. — Subvention de 700 fr.

M. de Lamaze, rapporteur de la même commission, propose d'adopter les conclusions du rapport de M. le Préfet tendant à prélever un crédit de 700 fr. sur la réserve des routes départementales, prévue au budget de l'exercice courant (sous-chapitre 3, art. 3) pour amélioration de la traverse de Salviac, au passage de la route départementale n° 8. M. Cuniac accepte cette somme de 700 fr., mais avec l'assurance que le Conseil ne refusera pas d'autres secours, s'ils sont nécessaires. Adopté.

Aliéné Miquel, de Cremps. — Dette. — Exonération.

Au nom de la même commission, M. Talou propose, vu la situation précaire des enfants mineurs de l'aliéné Miquel (Joseph), de Cremps, et de sa veuve, de renoncer, en ce qui concerne le département, aux poursuites déjà commencées pour obtenir le recouvrement d'une somme de 580 fr. 90 montant du prix de pension de cet aliéné dans l'asile de Leyme pendant les années 1876-77-78 et 79 et d'annuler la créance dont il s'agit. Adopté.

Aliénée Rivaillié, veuve Delpach, de Gourdon. — Exonération.

Le même rapporteur donne lecture d'une demande adressée par la m^{me} Rivaillié (Marguerite), veuve Delpach, tendant à ce que le Conseil abandonne la somme payée par le département pour l'entretien de cette aliénée à l'asile de Leyme, du 1^{er} octobre 1868, date de son entrée, au 31 mars 1881, date de sa sortie.

A suivre.

Hier, une foule énorme assistait à la levée du corps, opération qui ne laissait pas que d'être très difficile et qui ne s'est pas effectuée sans efforts de cordages et de palans.

Son corps sera livré à l'équarisseur, sa peau vendue à un peaussier, ses dents à un marchand d'ivoire.

Ce que c'est que de nous !

FABRICATION DE FAUX BILLETS DE CENT FRANCS DE LA BANQUE DE FRANCE.

Sur les indications fournies par M. le gouverneur de la Banque de France et d'après les instructions de M. Camescasse, préfet de police, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation, à 6 heures du matin, deux individus, sujets Français, au moment où ils faisaient des essais de tirage d'un billet de cent francs.

Ils avaient installé tout leur matériel, presses, pierres, plaques de cuivre, papier filigrané, encre, dans une maison en construction, en haut de Charonne.

M. le procureur de la République a été saisi de l'affaire qui n'a aucune corrélation avec les arrestations d'individus fabricant et écoulant des billets russes.

FAUSSAIRES

M. Lévy, changeur, 17, rue du Pont-Neuf, a fait arrêter, hier, deux jeunes gens qui avaient essayé de lui changer un paquet de roubles-papier pour 750 fr. environ. Arrêtés, ils ont déclaré être juifs russes, et tenir les billets faux d'un autre juif russe, habitant comme eux Paris et dont ils ignorent l'adresse.

D'autre part, dans le quartier Saint-Merri, un autre changeur a fait arrêter un autre individu, se disant également juif russe et qui essayait de lui changer une liasse de 14 billets de 25 roubles chacun.

Interrogé par M. Fomnateau, commissaire avait pris ces billets d'un de ses coreligionnaires qui venait d'arriver à Paris et qui, ne sachant pas parler français, l'avait prié de les changer.

Vérification faite au domicile de cet individu, qui habite rue Saint-Antoine, on n'a trouvé aucun autre faux billet; quant à l'adresse qu'il a donnée de son compatriote, qui lui aurait remis le billet, elle est absolument fautive.

On nous annonce, mais sous toute réserve, qu'au domicile des premiers faussaires arrêtés, on aurait trouvé des plaques gravées et de faux billets en grande quantité.

LE VOL DE LYON

Le bruit court qu'un vol important a été commis dernièrement à Lyon au moyen de faux titres, au préjudice de la Société lyonnaise de dépôts et comptes courants.

On ne connaît pas encore le montant des sommes volées, mais on prétend qu'il est considérable.

A l'heure actuelle, on procède encore à la vérification des caisses.

* * *

Les derniers renseignements recueillis sur le vol dont la Société lyonnaise de dépôts et comptes courants vient d'être victime, réduisent de beaucoup le montant des sommes volées.

Un garçon de recettes, étant rentré après la fermeture de la caisse, aurait déposé, suivant l'usage, le sac contenant sa recette de la journée dans un placard spécial. A peine ce sac venait-il d'être déposé que l'on a constaté sa disparition, sans que l'on ait aperçu dans les bureaux de la Société aucune personne étrangère.

Le garçon de recette a été arrêté. L'enquête continue.

Dernières Nouvelles

Paris, lundi 22 mai.

Prix du Jockey-Club-Derby français.

Dandin, à M. le comte de Lagrange, et Saint-James, à M. Michel Ephrussi, arrivés premiers tête-à-tête. Le prix a été partagé entre les deux propriétaires.

Jasmin, à M. Desvignes, second.

Les favoris n'ont pas été placés.

La Justice annonce la mort du général de Cissey.

La santé de Mgr Cracki s'est améliorée.

Le Bey a quitté hier le Bardo pour aller à son palais d'été à la Goulette.

CONSTANTINOPLE. — Deux cuirassés turcs qui devaient se rendre dans la Méditerranée, ont reçu contre ordre, les puissances désapprouvant cette démonstration.

Paris, 22, soir.

Au Sénat, la commission du droit d'association, a nommé rapporteur M. Jules Simon en remplacement de feu M. Dufaure, auteur de la proposition.

A la Chambre, malgré l'opposition de M. Léon Say, on a pris en considération à une forte majorité la proposition Goyot, tendant à une réduction de l'impôt sur les boissons.

Bourse de Paris.

Cours du 23 mai.

Rente 3 p. %	83.70
— 3 p. % amortissable	83.80
— 3 p. % amort. nouveau	00.00
— 4 1/2 p. %	111.50
— 5 p. %	116.55

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 21 Mai 1882

La Bourse d'hier a été un peu meilleure, nos rentes et la plupart des valeurs se sont légèrement relevées; le 5 0/0 est revenu à 117.15, le 3 0/0 à 83.95, l'Amortissable à 84.15.

Le bilan de la Banque, constatant à nouveau une augmentation de l'encaisse or et une diminution du portefeuille a produit bonne impression.

On est ferme sur le Foncier et la Banque hypothécaire.

Les Chemins de fer français ont regagné quelques francs.

Le Gaz parisien est bien tenu à 1.635. Cette note qui vaut aux entreprises du gaz la faveur des portefeuilles bien composés; c'est aussi la progression constante et certaine de leurs revenus. Que l'on examine la série des dividendes distribués par les Compagnies bien conçues et bien administrées, on verra que leurs revenus ont été en croissant chaque année. Si nous prenons, par exemple, l'Union des Gaz, nous trouvons que son dividende a été de 37.50 en 1875, de 42.50 en 1876, de 45 en 1877, 1878 et 1879, de 47.50 en 1880, de 55 en 1881. Tout le monde a pu suivre le développement de la production du gaz; on a commencé par éclairer les rues, puis les édifices publics, les ateliers, les magasins, les appartements, enfin on s'en est servi pour le chauffage et pour la production des forces industrielles.

On a relevé le Suez à 2.760, le 5 0/0 italien à 90.25, le 5 0/0 turc est maintenu à 13.35, l'Unité égyptienne s'est avancée à 350.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 20 (20 mai 1882) — L'origine et les progrès de la Paléontologie, par M. Huxley. — Sur les paratonnerres, par M. Melsens. — De l'égalité et de l'inégalité des individus, par M. Gégan Delaunay. — L'accident du 13 avril 1882 aux mines de houille de Liévin (Pas-de-Calais). — Revue de géographie. — Académie des sciences de Paris.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Sommaire du numéro 20 (20 mai 1882). — Les troubles antisémitiques et la persécution des Juifs en Russie, par M. Anatole Leroy-Beaulieu. — Mes maîtres de musique: Emile Chevè, par Francisque Sarcey. — Mirabeau et les « Actes des Apôtres », par M. Joseph Reinach. — L'École française de Rome, ses publications, par M. Georges Perrot (de l'Institut). — Le général van der Thann, d'après ses lettres récemment publiées. — Enseignement des Beaux-Arts: Une bibliothèque nouvelle, par M. Arthur Baignières. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X... — Politique extérieure. — Bulletin.

Bureau des Revues, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Le 68^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département de l'Isère, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très exacts sur ce département: situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentant des vues de Grenoble, de Vienne, de la Grange-Chartreux, d'Allevard, et enfin une excellente Carte du département avec plan de Grenoble, complètent un ensemble qui justifie l'immense succès obtenu par le grand ouvrage désormais populaire de V.-A. MALTE-BRUN.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de

voyages Sommaire de la 1115^e livraison (20 Mai 1882). — voyage d'exploration à travers la Nouvelle-Grenade et le Venezuela (Rios Magdalena, d-Lesseps ou Guaviare, Orinaco), par le docteur Cree vauz, médecin de 1^{re} classe de la marine, officier de la Légion d'honneur, et E. Lejanne, pharmacien de la marine. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Riou. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 494^e livraison (20 Mai 1882). TEXTE: Le tambour du Royal-Auvergne, par Louis Rousselet. — La vocation de Bernard Turkheim, par M^{me} Colomb. — Gnômes et Lutins, par F. des Malis. — Une pluie noire. — Benjamin Franklin, par M^{me} Gustave Demoulin. — A. travers la France: Verdun, par Anthyme Saint-Paul. — Dessins: Poirson, G. Doré, Reinhart, Taylor. — Bureaux à la librairie HACHETTE et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120 boulevard Saint-Germain, Paris) Un an, 20 fr. — Sommaire du N° 684, du 20 mai 1882: J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — De la Tréhonnois. La race durham au Chili. — Boucasse. L'atelier agricole. — J. Joleaud. Système de récolte Neilson (1 fig). — Concours régional de Drie. Liste des prix. — Sagnier. Pompe d'épuisement et d'irrigation. — Duroselle. Le crédit agricole. — Boizard. Destruction des insectes dans les serres — Dufour. La prime d'honneur de l'Ardeche. — Sagnier. Société nationale d'agriculture. Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Leterrier. Bulletin financier. — *Opuscule noir*: Pompe d'épuisement et d'irrigation, système Cumming.

LA NATURE Sommaire du N° du (20 mai 1882). — Les Pérochrozes: H. Gadeau de Kerville. — Le percement de l'isthme de Corinthe: Maxime Hélenne. — Bibliographie. — Etudes préliminaires pour la construction d'un moteur électrique léger: Gaston Tissandier. — Sensations d'un aveugle: J. Plateau. — L'accide carbonique de l'air. Recherches de MM. Müntz et Aubin. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 15 mai 1882: Stanislas Meunier. — Installation du micrographe. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Bureau 120, boulevard Saint-Germain.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicate farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysentérie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,714: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revaléschiere. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revaléschiere du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles; à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revaléschiere qui la rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 24 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIERE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage: en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

PHOTOGRAPHIE HONORÉ & FILS

BORDEAUX, Place Dauphine, 15, 16 et 17

CAHORS, Boulevard Sud, maison Mirc

Par suite du départ de M. BONNEMER, M. HONORE, avec le concours de son Fils, reprend la direction de son ancien établissement à Cahors, boulevard Sud, et conserve ses ateliers à Bordeaux, 15, 16 et 17.

Les plus grands soins seront apportés dans l'exécution des travaux photographiques qu'on leur confiera.

PORTRAITS DE TOUTES DIMENSIONS

Peinture à l'huile. — Aquarelle. — Reproductions. — Paysages.

Ouverture de l'atelier de Cahors, Samedi 8 Avril

Librairie J. GIRMA, Cahors

VIENT DE PARAITRE LA PREMIERE LIVRAISON

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA PROVINCE DE QUERCY

DE LAUSSE

SOMMAIRE DES CHAPITRES DE LA PREMIERE LIVRAISON

Avertissement. — Préface

- 1. Etymologie du mot Quercy. — II. Étendue de la province du quercy. — III. Premiers habitants de la Gaule. — IV. Culte des Gaulois. — V. Fondation de Divona. — VI. Forêts, culte dont elles étaient l'objet. — VII. Bôthels et Peulvans. — VIII. Kromlecks. — IX. Haches de silex, de prophre, de jaspe, etc. — X. Monument de Gramat. — XI. Dolmens ou pierres levées. — XII. Tumuli. — XIII. Druides, Eubages et Bardes. — XIV. Vêtements et Parures des Gaulois. — XV. Mariages, Enfants, Repas. — XVI. Funérailles. — XVII. Esprit, Sciences, Vertus, Vices. — XVIII. Bituriges. — XIX. Expédition de Sigovèse et de Bellovèse. — XX. Fondation de Marseille. — XXI. Passage de Bellovèse en Italie. — XXII. Cosa, ville du Bas-Quercy. — XXIII. Influence des Marseillais sur les mœurs de la Gaule méridionale. — XXIV. Usage du lin du Quercy. — XXV. Langue des Cadurces. — XXVI. Les Romains commencent la conquête de la Gaule Narbonnaise. — XXVII. Fulvius soumet les Liguriens transalpins, les Saliens et les Voconces. — XXVIII. S. Calvins défait Teutomal, roi des Saliens et fonde la ville d'Aix en Provence. — Soumission définitive des Saliens, des Liguriens et des Voconces. — XXX. Victoire de G. Domitius sur Bituit roi d'Auvergne. — XXXI. Défaite des Auvergnats et des Allobroges.

Cet ouvrage formera TROIS volumes, grand IN-8°, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884

Prix : 18 fr. — Payables : 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc Velin, formant quarante livraisons. — Prix de la livraison 50 centimes

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881

PHARMACIE CENTRALE DE CAHORS ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC.

MÉDAILLE D'OR 1880



Plus de Chevaux couronnés! Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le TOPIQUE PORTUGAIS DE C. ROUXEL

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies. 5 fr. grand flacon, avantage réel.

GUÉRISON Certaine et sans douleur des Plaies aux jambes, ulcères variqueux de toute nature datant de 20 et même de 30 ans, compliqués ou non d'eczéma. — S'ad. à M. FOSSOT, Médecin à Bussy-en-Othe (Yonne) — Env. du Prospectus gratis

CORS AUX PIEDS Durillons et œils de Perdrix, Verrues AUX PIEDS ET AUX MAINS

GUÉRISON CERTAINE Par la Pommade GALOPEAU, dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies, 1 fr le flacon, par poste 1 fr. 25. Se méfier des contrefaçons. Exiger l'adr. ci-contre 19, boul. de Strasbourg, PARIS

HERNIES DESCENTES, CHUTES DE MATRICES MÉTHODE MIGNAL-SIMON

GUÉRISON CERTAINE ET RADICALE Médecin-Hermiaire aux HERBIERS (Vendée) NOTICE GRATIS & FRANCO — A franchir

ŒUFS A COUVER

De belles et excellentes Poules de Houdan, race pure, à 5 fr. les 12 et 10 fr. les 25. Petits Poulets à 14 fr. les 12 et 27 fr. les 25. Emballage spécial compris. Bonne arrivée garantie.

PLUS DE FEU! 60 ANS DE SUCCÈS

LINIMENT-BAYER-MICHEL D'AIX J. CORRIER & F. BÉNOT, seuls Successeurs de BAYER-MICHEL, Châteauroux (Indre)

CRÉDIT DE FRANCE

Société anonyme : Capital 75 Millions Siège social : 16-17, rue de Londres, PARIS

MONITEUR des VALEURS LOTS

Organe financier du Crédit de France PARAIT TOUS LES DIMANCHES

CENT FRANCS pour CINQ FRANCS

aux CINQ MILLE premiers Abonnés de LA TIMBALE

Journal hebdomadaire, Politique et Financier Participation à DOUZE TIRAGES par An

UN JOURNAL POUR RIEN

Les Récréations utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille; elles offrent des primes extraordinaires et sans précédents :

1° Un abonnement gratuit à une des meilleures revues bi-mensuelles : Les Soirées du Village et du Château;

2° Des primes variées en tous genres : Articles de ménage, Photographie, Physique, Chimie, Graines de fleurs, Machines pour découper le bois, Epicerie, etc., etc.

3° Des représentants du journal sont à Paris et à Marseille à la disposition des abonnés pour leurs achats.

On s'abonne en envoyant 8 fr. au bureau du JOURNAL DU LOT, chargé de recevoir les abonnements.

Édition spéciale pour les membres du Clergé. (Décors et architecture religieuse).

Veilleuses françaises JEUNET fils, succr 13, rue de la Procession DÉPÔT: Rue Neuve-Saint-Jerry, 24 et dans toutes les bonnes Maisons Le Propriétaire-Gérant A. Layton.

ENTREPOT DE VINAIGRES D'ORLÉANS ROUGES et BLANCS à BASE de VIN, GARANTIS TRÈS-LIMPIDES et de BONNE CONSERVATION

COUSTILLAS JEUNE

Maison de gros, place Francheville — PÉRIGUEUX

Au moment de la grande consommation des VINAIGRES, l'acheteur a tout intérêt à se procurer de la marchandise de qualité vraiment supérieure, limpide et de conserve, en un mot des Vinaigres supérieurs à base de vin; consignataire des principales fabriques de France, je viens me mettre à votre disposition pour vos approvisionnements de vinaigres de qualité supérieure.

Entrepôt et Consignation de Sucres brut, Sucre de Maïs, Genièvre, Raisins secs et tous produits pour boissons économiques.

SEUL DÉPÔSITAIRE A PÉRIGUEUX Du Coco de Calabre et Cerisette, boisson hygiénique à 1 centime le litre; de la Teinture française pour la coloration des vins, Vins factices de raisins secs, Piquettes (produit garanti sans fuchsine et sans aniline).

VENTE EXCLUSIVE AU COMMERCE COUSTILLAS JEUNE, PLACE FRANCHEVILLE — PÉRIGUEUX. J'offre à tout acheteur de 1 fut de vinaigre la manière sûre et pratique de fabriquer le vin et la piquette de ménage avec les raisins secs.

MAISON DES 100.000 PALETOTS CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843 RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux. VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS. HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

BAYLES, JNE RUE DE LA LIBERTE, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupées et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

LA VELOUTINE

est une poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY, INVENTEUR 9, Rue de la Paix. — Paris.

LIQUEUR de GILIS; guérit Chevaux, Couronnés, Blessés. 2 FR., dans les Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les affections de la peau, des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX qui sont souvent considérés comme incurables par les plus célèbres médecins. Ce traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des plus petites bourses et dès le 2^o jour, il produit une amélioration très sensible. S'ad. à M. LENOIR-MAND, Méd.-Pharmacien à TOURNAN, (Seine-et-Marne) Traitement par correspondance

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX Affections de l'Estomac, Anémie, Croissances difficiles, Fièvres et Suites de Fièvres, etc., etc. PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & PR.

VERITABLE Extrait de VIANDE MIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES ET MÉNAGE 5 Méd. d'or, 4 grands Dipl. d'Honneur. EXIGER le fac-similé de la signature de MIEBIG EN ENCRE BLEUE SE VEND CHEZ LES ÉPICIERS ET PHARMACIENS